

# MOTION DES PERSONNELS DU LYCÉE SAINT-EXUPÉRY DE CRETEIL, RÉUNIS EN ASSEMBLÉE GÉNÉRALE LE 29 AVRIL.

1° **Nous, personnels du lycée Saint-Exupéry réunis en Assemblée générale le mercredi 29 avril, affirmons notre solidarité avec tous les professeurs des écoles de Créteil** qui s'inquiètent de la réouverture de leur établissement le 11 mai. Cette réouverture se traduira nécessairement par une mise en danger des élèves, des personnels et des parents. Ce sont les communes qui vont devoir mettre en pratique le protocole sanitaire de l'Éducation Nationale et, à ce jour, elles ne sont pas prêtes. De nombreux maires d'Île de France se sont adressés en ce sens aux autorités.

Pourquoi dès lors doit-on à tout prix rouvrir les écoles ? S'il s'agit de prendre en charge les enfants dans les situations les plus précaires, les écoles doivent alors devenir des lieux d'accueil avec des professionnels formés et compétents pouvant prendre soin des enfants en souffrance. **L'urgence est donc sociale, elle n'est pas scolaire.**

2° Nous affirmons **notre solidarité entière et totale avec TOUS les personnels administratifs, personnels de vie scolaire, et agents du lycée Saint-Exupéry qui s'inquiètent des conditions de la reprise du travail sur place à partir du 11 mai.** Nous demandons que soit communiqué à l'ensemble du personnel le protocole sanitaire prévu et exigeons des garanties sur son application. Le principe de précaution doit s'appliquer à toutes et à tous de la même manière ! Nous sommes aux côtés de tous les personnels du lycée Saint-Exupéry pour faire valoir leurs droits si les conditions sanitaires de la reprise du travail sur place ne sont pas remplies.

3° **Nous serons particulièrement attentifs à la situation de nos collègues contractuels.** Ils ne doivent faire l'objet d'aucune pression particulière, la reconduction de leur contrat ne doit être soumise à aucune condition et être octroyée à TOUS ceux qui la demandent.

4° Nous regrettons que si peu de communication soit faite sur les conséquences du Covid 19 au sein du lycée. Le caractère spécifique du Val de Marne (classé rouge) doit être pris en compte. Ce département a été durement touché par la pandémie. Ce que nous attendons, ce ne sont pas des chiffres ou des statistiques, mais des informations qui nous permettent de prendre les décisions les plus appropriées pour nos élèves, nos collègues et nous-mêmes. En tant que communauté scolaire, nous avons besoin de dialogue et de concertation pour affronter une situation aussi complexe et angoissante.

5° **Nous déplorons la mise en place calamiteuse et entachée d'inégalité de la « continuité pédagogique »**, qui s'explique par la précipitation de l'action du Ministère et l'absence de tout cadre national. À l'instar du personnel hospitalier, les "compliments" et les "applaudissements" des représentants politiques ne sauraient racheter cette nouvelle trahison de notre plus haute hiérarchie. Nous déplorons une absence de visibilité et de réflexion sur la durée du dispositif, ses enjeux pédagogiques et son intérêt, ainsi qu'un bilan digne de ce nom qui ne pourrait que mettre en relief les effets délétères qu'il aura eus sur de nombreux élèves, parents et professeurs.

**L'application de la continuité pédagogique dont nous faisons l'expérience a le mérite de prouver que celle-ci n'est qu'un pis-aller qu'il faut réserver exclusivement à des circonstances exceptionnelles et qu'en aucun cas, elle ne doit être considérée comme une alternative possible à la pratique de l'enseignement dans les établissements.**

6° Nous exigeons que **l'examen du baccalauréat professionnel, technologique et général soit accordé à tous les élèves**, indépendamment des résultats obtenus aux deux premiers trimestres. À situation exceptionnelle, mesure exceptionnelle ! Nous nous sommes opposés à la mise en place du contrôle continu dans le cadre de la réforme Blanquer, nous refusons d'évaluer les élèves cette année sur le fondement du contrôle continu.

Nous exigeons le **droit au redoublement** pour les élèves qui ne veulent pas entrer dans ces conditions dans l'enseignement supérieur, et que des moyens soient alloués pour la mise en place de dispositifs de réintégration de ces élèves.

Nous exigeons **des moyens pour l'enseignement supérieur**, afin que tous les bacheliers de cette année qui le souhaitent puissent y trouver la place qui **leur** convient. Nous exigeons que les plus fragiles puissent bénéficier d'un encadrement leur permettant de réussir.

7° **Nous demandons des moyens pour la rentrée de septembre !!!** La rentrée de septembre ne pourra pas s'effectuer dans des conditions normales. La "continuité pédagogique" mise en place durant le confinement ne doit en aucun cas occulter les profondes inégalités générées par les conditions de travail à distance. **Nous demandons des effectifs de classe adaptés, des dédoublements, des heures de soutien, l'ouverture de postes de professeurs, de personnel administratif, de CPE, de Psy EN, d'AED !** Il faut abonder la DHG pour redonner du temps d'enseignement, notamment en groupe restreint, aux élèves qui en auront été privés pendant le confinement.

Des moyens nettement supplémentaires doivent être octroyés à l'infirmerie. Par ailleurs, dans les jours qui suivront la reprise en septembre des séances d'éducation aux gestes barrières et à l'hygiène à destination des personnels et des élèves devront être mise en œuvre par la médecine scolaire avant même de retrouver les élèves en classe. Enfin, il faut que chacun - personnel ou élève - se voie proposer l'aide psychologique dont il pourrait avoir besoin et que seul un professionnel est en mesure d'apporter.

Tous ces moyens et ces dispositifs sont décisifs pour nous permettre d'affronter vraiment les effets - qu'on peine encore à mesurer - de la situation sanitaire, sociale et morale des élèves de l'établissement. Ils nous donneront du temps et des ressources pour tâcher de surmonter leurs retards scolaires, leurs difficultés et leurs angoisses bien légitimes.